L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 JANVIER 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No 81, rue de Chartres, et No. 18, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 JANVIER 1848.

ELECTION SENATORIALE.

La question est décidée, et notre législature, toute whig qu'elle est, vient d'appeler au Sénat un locofoco, M. Pierre Soulé. Ce n'a pas été sans peine, je vous assure, et la journée d'hier, bien qu'elle ait été exclusivement occupée par cette affaire, comptera au nombre des plus animées et des plus laborieuses pour nos représentants. Notre rapport de la séance fera aisément deviner à ceux qui sont un peu au fait des manœuvres parlementaires, comment les choses ont dû se passer.

Les deux partis se sont d'abord présentés bravement chacun avec son candidat: les whigs portaient Duncan F. Kenner, et les locofocos John Slidell cela va de suite. Si la Chambre eut été au complet comme le Sénat et si tous les whigs eussent voté en masse, le résultat n'eut pas été un instant douteux; le candidat whig eût réuni 66 voix, c'est-à-dire deux de majorité; mais un whig d'abord, manquait, M. Myers, de Washington, retenu ailleurs par on ne sait quelle affaire; mais M. Baldwin de Sabine se détacha de son parti et donnait sa voix à M. Slidell aux deux premiers scrutins. Ces défections auraient tout d'abord fait triompher le candidat locofoco, si le colonel Maunsel White, sénateur de la paroisse Plaquemines, n'eut deux fois porté son suffrage sur M. R. C. Nicholas, laissant ainsi les deux candidats officiels se partager également les suffrages. Cette double épreuve sans résultat amena un rapide changement de front de la part des locofocos, et lorsqu'on en vint à un troisième scrutin, ils saluèrent M. Pierre Soulé à M. John Slidell. Ce fut le signal de la défaite des whigs: car si cette évolution ramena M. Baldwin dans les rangs d'où il n'aurait jamais dû sortir, elle jeta sur le champ du côté des locofocos M. Felix Garcia, l'ami intime du nouveau candidat, et M. Parham, excellent sénateur whig qui a cru devoir tout sacrifier plutôt que de laisser à M. Slidell la chance d'être élu. L'exemple de ces deux séducteurs fut contagieux dans la Chambre; et MM. Bienvenu et Watkins proclamèrent à leur tour le nom de M. Soulé. Ce dernier réunit donc 68 voix, tandis que son adversaire n'en avait plus que 61, qui les obtint [illegible].

La partie est donc perdue, grâce à l'espèce de vertige qui a saisi l'esprit de quelques whigs, elle a été enlevée par les locofocos d'une façon brillante, puisqu'ils ont trouvé le moyen d'obtenir sept voix de majorité, dans une législature où leur minorité devait être de deux voix. C'est une nouvelle preuve du peu de cohésion, du peu d'esprit de corps qui anime en général les whigs. Pour triompher il leur faut de fortes majorités. La défaite est leur partage du moment où le succès dépend uniquement d'un concert parfait. Nous n'avons pas encore pu nous soustraire à l'admirable discipline qui réussit si bien à nos adversaires.

Le désappointement des whigs est grand, cela se conçoit; mais ils ne sont peut-être pas ceux qu'on a le plus cruellement joués dans cette circonstance. L'occasion est bonne pour se rappeler "Bertrand et Raton": M. Soulé, ce nous semble, a croqué les marrons qu'un autre avait tiré du feu. Hâtons-nous d'ailleurs de reconnaître que, s'il l'a fait, ce n'a été ni point été de propos délibéré; mais tout simplement parce qu'on les a poussés de son côté. Il a dû aux sentiments personnels qu'il a su inspirer à quelques whigs, un avantage que M. Slidell n'a pu réussir à s'assurer ni par son influence, ni par son habileté, ni même, dit-on, tant fois, par certains arguments irrésistibles. La chose est flatteuse pour l'heureux candidat; mais elle n'est nullement une excuse pour les whigs qui se sont ralliés à un démocrate. On savait, en élisant M. Félix Garcia, à quoi l'on s'exposait de sa part: son amitié pour M. Soulé l'a toujours emporté chez lui sur tous les liens de parti. M. Parham, au milieu d'explications qui n'avaient rien de bien concluant, a laissé entendre que de deux maux il avait du se résigner à prendre le moindre. Si ce ne sont là des excuses valables, ce sont du moins des semblants d'apologie; mais nous cherchons inutilement ce qu'on pourrait alléguer en faveur de MM. Bienvenu et Watkins. Leur voix n'influait nullement sur le résultat définitif; pourquoi n'ont-ils pas au moins gardé le mérite de succomber avec leur parti? Cela eût mieux valu que d'aller grossir la majorité forcée de M. Soulé. Quant à MM. Myers et Baldwin, leur conduite est plus inexplicable encore; ils ont été, on doit le dire hautement, la cause première de la défaite des whigs. C'est l'absence de l'un et la désertion de l'autre qui ont jeté tout d'abord le désarroi dans nos rangs. Sur eux pèse la plus lourde responsabilité. Ils auront un jour des comptes à rendre à leurs constituants. Qui sait même si la Chambre ne leur demandera pas, au moins à l'un d'eux?

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Representans.

Lundi, 24 janvier 1848.

Après la lecture du procès-verbal, M. Moise se lève et observe que le comité chargé de l'enquête sur la conduite de M. L. Ferrière, n'a pu se réunir pour s'occuper de cette affaire, mais que l'accusé est cependant présent. Il propose en conséquence de renvoyer M. Ferrière jusqu'à mercredi matin. Adopté.

On lit plusieurs pétitions.

L'Orateur remarque que la Chambre ne peut passer aucun bill ayant d'établir la répartition représentative de l'Etat; cependant on pourra faire subir aux projets de loi présentés les différentes lectures préparatoires.

M. Jones (de Jefferson) soumet une résolution conjointe invitant nos sénateurs et représentans au Congrès à faire passer une loi pour étendre le port de la Nouvelle-Orléans, de manière à comprendre la ville de Lafayette. Lue deux fois et référée à un comité.

M. Wilder introduit un acte pour protéger certaines choses contre la saisie et vente, pour dette, amende, &c.

M. Clark présente un bill pour l'amélioration de la Rivière Rouge, au-dessus des chûtes. Lu deux fois et référé à un comité.

M.—— présente un acte pour amender la Constitution de manière à faire élire par le peuple les juges de la Cour Suprême.

La séance est suspendue.

A midi, la Chambre se réunit de nouveau pour procéder à l'élection d'un sénateur au Congrès des Etats-Unis, dont le terme de service durera six ans, à partir du 4 mars 1849.

L'appel nominal constate la présence de 96 membres; MM. Myles et Moise étant les seuls absents. M. Moise entre peu après et répond à son nom. Le sergent-d'armes reçoit l'ordre d'aller chercher M. Myles; cet officier, après d'inutiles recherches, revient et annonce qu'il ne peut découvrir M. Myles.

Le Sénat se réunit à la Chambre; l'appel constate la présence de tous les sénateurs—32 membres. Quatre-vingt-dix-sept représentans répondent à leurs noms; il n'y a d'absent que M. Myles.

M. Brashear proteste contre la participation du sénateur John M. Bell au vote, l'éligibilité de ce dernier se trouvant en question.

M. Bryce observe que l'acte de M. Brashear, à ce moment où les deux chambres sont réunies, est contraire aux règles parlementaires. Chaque Chambre en particulier doit juger du droit qu'ont ses membres de siéger.

Le président décide qu'on ne peut protester en tout temps.

M. Adams désigne M. Duncan F. Kenner comme candidat au poste de sénateur au Congrès.

M. Bell désigne M. John Slidell.

Le premier vote est comme suit:

Total des votes	129	
D. F. Kenner	64	voix.
John Slidell	64	"
R. C. Nicholas	1	"

Cette voix perdue est donnée par M. Maunsel White, démocrate-Taylor.

On procède à un second vote, ni l'un ni l'autre des candidats n'ayant eu la majorité.

Nombre total des votes	129	
D. F. Kenner	64	voix.
John Slidell	64	"
R. C. Nicholas	1	"

Pas de majorité.

M. Brashear propose au Sénat de se retirer.

Le président décide que le Sénat doit délibérer sur cette motion en particulier; le Sénat, par conséquent, se retire.

M. Duncan propose l'ajournement [illegible]

[illegible]

Sénat.—Le Sénat se réunit à 10 heures et demie—32 membres sont présens.

M. Brashear annonce qu'il présentera un bill pour autoriser l'achat d'un télescope, &c.

Le président présente le premier rapport annuel de l'Asyle des aliénés ainsi qu'une communication de G. W. Hardy, surintendant des écoles publiques de la 3me municipalité, invitant les membres du Sénat à assister aux examens de ces écoles.

La résolution relative à la présentation d'un sabre d'honneur au général Persifor F. Smith, subit une dernière lecture et passe.

Le Sénat se rend ensuite dans la Chambre des Représentans pour procéder à l'élection d'un Sénateur au Congrès des Etats-Unis, puis s'ajourne.

THEATRE D'ORLEANS.

Les Monplaisir.—L'Almée ou le Songe d'Orient.

En avez-vous assez de la danse éternellement correcte, éternellement classique, éternellement froide, éternellement parfaite introduite par Taglioni et continuée ici par Mlle Blangy, voire même par Mmes Trabattoni et Léon Javelly! Le nouveau, l'imprévu, l'extraordinaire ont-ils pour vous des charmes plus puissans que l'habitude et les idées toutes faites?—Aux danseuses montées en gaîne, aux danseuses laides et maigres préférez-vous un couple jeune et beau, aux formes vigoureusement accentuées, l'élan, l'audace et la fougueuse volupté des danses d'Espagne et d'Italie, le Jaleo et la Napolitaine, la Cachucha et la Tarentelle réunies et combinées?—S'il en est ainsi et si vous n'avez pas vu le couple Monplaisir, alors ma foi! si ne vous reste plus qu'à vous pendre ou à retenir bien vite votre place pour la plus prochaine représentation.

C'est qu'en vérité ces deux artistes nous ont pris tout-à-fait par surprise; c'est que rien dans nos visions, rien dans tous nos souvenirs ne nous avait préparé à cette danse originale, entraînante, passionnée, fulgurante, à ces bonds prodigieux, à ces merveilleuses prouesses, à cet ensemble tout-à-fait neuf et tout-à-fait extraordinaire. M. Monplaisir est sans contredit le danseur le plus remarquable qu'aient jamais vu nos Etats-Unis, et Mme Monplaisir—qu'on ne nous accuse pas de paradoxe—Mme Monplaisir est bien au-dessus de toutes les artistes que nous avons eu l'avantage de posséder depuis Fanny Elssler. Rien n'égale la grâce, l'abandon, la fougueuse ambition de tous ses mouvemens, la souplesse de ce corps qui plie et se tord comme un serpent, le nerf et l'incomparable vigueur de ces deux pieds qui rebondissent sur les planches comme deux flèches d'acier sur un pavé de marbre (le mot est de Théophile Gautier). Aussi l'enthousiasme du public est-il arrivé à son paroxisme dimanche dernier et nous avons remarqué un de nos amis, bien connu par la gravité de son caractère, qui, tout récemment, occupé à dérober à coups de canne la balustrade de l'orchestre. Rappelés à grands cris, M. et Mme Monplaisir ont voulu associer à leur triomphe M. Corby et M. Bartholomin. Comme mime comique, M. Corby n'est pas sans mérite et nous a rappelé les gigantesques [illegible] qui couvrent nos jardins de leurs ampleurs folles et qui dansent au soleil sur cette scène improvisée d'escarpolettes et fantastiques cachuchas. A. F.

CONGRÈS.

(Par voie télégraphique.)

Seance du 17 janvier.

Sénat.—M. Johnson, de la Louisiane, présente une pétition de Susan Decatur qui demande une pension.—M. Cameron demande une enquête sur le fait de concussion signalé dernièrement à la monnaie de Philadelphie.

Après une discussion sur la résolution qui demande au Président communication des opinions et suggestions du général Scott relativement aux contributions militaires, le Sénat reprend le bill des dix régiments. M. Butler prononce un discours dans lequel il se déclare presque à l'opinion de M. Calhoun. Il préfère d'ailleurs l'augmentation du personnel des anciens régiments à la création de nouveaux corps.

Chambre des Representans.—M. McLane présente une résolution qui demande au secrétaire de la guerre un rapport sur les différentes routes par lesquelles on va du Missouri à l'Océan Pacifique.

Le comité de la Poste est chargé, par une résolution, de savoir le quelles conditions on pourrait rompre le marché conclu pour le transport des malles avec la compagnie de la Baie et en contracter un nouveau avec celle du chemin de fer.

Quelques autres résolutions et divers bills sont présentés, mais une simple mention n'aurait pas le moindre intérêt pour nos lecteurs. Les sujets les plus importants se trouveraient [illegible] Nous devons toutefois mentionner sur le champ quatre bills qui touchent directement notre pays et qui ont subi deux lectures; l'un pour régler certains droits établis sur les terres de la Louisiane; l'autre accordant des terres à la Louisiane pour un fonds de secours. Le troisième est un décret autorisant la Nouvelle-Orléans, [illegible] pour indemniser le dernier directeur des postes de la même ville.

Concert de Mme Ablamowicz.—La salle de l'Armory Washington, rue du Camp, offrira ce soir aux dilettanti une fête de choix. Mme Ablamowicz, jeune cantatrice dont la voix mélodieuse a déjà charmé le Nord, doit s'y faire entendre pour la première fois. Sa réputation qui la précède, est une suffisante recommandation; et le programme en outre varié pour qu'on puisse à l'avance se promettre un vrai plaisir.

Telegraphe Magnetique.—Les lignes de télégraphe se multiplient avec une rapidité vraiment merveilleuse; les lignes complètes se développent sur une étendue de 3700 milles; et de plus il y a 1000 milles de lignes doubles en activité. Les lignes en exécution ont 3000 milles, plus 2500 en lignes doubles; les lignes en projet présentent enfin une longueur de 2500 milles, ce qui donne en somme un total de 12500 milles; c'est-à-dire beaucoup plus qu'il n'y en a dans le monde entier.

ARRIVÉE DU WASHINGTON.

Le navire à vapeur *Washington*, parti de Southampton le 19 décembre, c'est-à-dire le jour même où le *Caledonia* quittait Liverpool, est arrivé à New-York dans la soirée du 15, après une traversée de vingt-huit jours. Il n'apporte nécessairement aucune nouvelle d'Europe. Il a eu fort à souffrir du mauvais temps; et il a du même relâcher le 10 à Halifax pour y prendre du charbon: il n'est reparti de ce port que le 12.

On lit dans une dépêche télégraphique portant la date de New-York le 16 janvier: "Le *Washington* a perdu dans sa traversée ses deux tambours et l'une de ses roues; il a dû rester en panne pendant cinq jours, et, pendant tout son voyage, a eu à lutter contre des vents contraires. Entré à Halifax pour y faire du charbon, il y a passé 56 heures en réparation. Il est d'ailleurs arrivé fort vite de Halifax à Sandy Hook. Les passagers ont adressé au capitaine une lettre dans laquelle ils remercient cet officier de ses soins et de ses attentions, rendent justice à son habileté et reconnaissent toute la bonté de son navire. Au nombre des passagers se trouvait M. A. Sullivan, porteur des dépêches.

(Extrait de la correspondance particulière de l'Abeille.)

Washington, 15 janvier 1848.

Les discussions survenues entre le général en chef de l'armée du Mexique et quelques officiers supérieurs, vont être soumises à une enquête officielle. Hier le président a ordonné qu'une cour d'enquête se réunirait à Perote pour examiner les accusations portées par le général Scott contre le gén. Pillow et le col. Duncan. On assure aussi que cette première instruction terminée, la cour aura aussi à s'éclairer sur les accusations que le gén. Worth a dirigées contre son chef. Il est assez remarquable que ce dernier point qu'on a parlé en aucune façon des accusations que le général Scott a portées contre le général Worth. Serait-ce que sa culpabilité est [illegible]... [illegible] Le Cour d'enquête se composera du général Towson, payeur-général, président; du général Cushing et du colonel Butler de la Louisiane. On pense que la nomination de M. Towson soulèvera des objections, attendu que le poste qu'il occupe n'est pas militaire; on plaidera son incompétence. La présence du général Scott sera nécessaire à Perote, et pendant son absence le général Butler du Kentucky sera chargé du commandement en chef.

Il paraît assez probable que l'administration a l'intention, comme je vous l'avais dit, de rappeler le général Scott. Ce serait de la sagesse.

Décidément les chances paraissent tourner en faveur du général Cass pour la candidature présidentielle qu'aura à décerner la convention locofoco. [illegible]

[illegible]

Chronique Locale.

Recorder Ramos.—M. Henry Simmons, second du steamer St-Landry, s'est présenté hier au bureau du recorder Ramos et a déclaré sous serment qu'il avait arrêté, à bord du dit steamer, dans la nuit de dimanche, le nommé John Harrison, du William Jacobs. Celui-ci a été trouvé caché dans une des cabines. Il a été examiné et renvoyé pardevant la Première Cour de District.

Recorder Seuzeneau.—La police de la 3me Municipalité a arrêté, dimanche à minuit, Frederic Sommers, prévenu de vol. Sommers n'a pas encore été interrogé.—Deux femmes, Catherine Hahn et Mary ...., s'étant prises aux cheveux, il y a deux jours, la première a été affreusement maltraitée par son adversaire. Elle a porté une plainte contre la terrible Mary.

L'affaire d'Edmond Cabuzey, accusé de voies de fait sur la personne de M. Sumillen, a été examinée en partie: quelques autres témoins seront interrogés demain.

Enquête.—Le coroner a pratiqué hier une enquête sur le corps d'une femme blanche nommée Julia Coën, âgée d'environ trente ans. Elle venait de mourir subitement dans une maison de la rue du Quartier. Le jury a déclaré qu'elle avait succombé à une affection organique du cœur.

Arrestation de joueurs.—Le capitaine Mazerat, de la police de la 3me Municipalité, a arrêté dimanche soir, dans la maison de la femme de couleur libre Marie Laveau, au coin des rues Bagatelle et Craps, les hommes de couleur libres dont voici les noms: B. George, John Johnson, Renai Lespesse, Gustave Dupuid, Etienne Bolien, Jean François et Henri Férand. Ils sont tous prévenus d'avoir joué, à l'endroit que nous venons d'indiquer, à des jeux prohibés par la loi. Le recorder Seuzeneau, devant lequel ils ont comparu, les a condamnés à une amende de cinq piastres chacun.

Vol d'un cheval.—Au mois de juillet dernier, Pierre Conrad loua de M. Wm J. Whiting, un cheval pour se rendre à l'habitation Labranche, à environ neuf milles de la ville. Il devait ramener le cheval le lendemain; mais il n'y songea pas, et depuis ce moment il n'a pas été moins infidèle. Hier enfin, M. Whiting a porté sa plainte au bureau du recorder Seuzeneau, et un mandat d'arrêt a été décerné contre Conrad.

Accident.—J. W. Conner, fils d'un planteur du Mississipi, et M. Alsop, économe de la plantation B. Ballard, accompagnés de deux nègres, revenaient dernièrement du Grand Gulf dans un esquif; ils se laissèrent prendre dans le tourbillon que forme le fleuve, près de cet endroit, le jeune Conner essaya de se sauver à la nage tandis que son compagnon restait dans l'esquif avec les deux nègres; mais on l'un ni l'autre ne devait se sauver; le jeune Conner fut noyé par ses forces, et ne put atteindre le rivage, tandis que M. Alsop et ses deux nègres étaient engloutis dans le tourbillon. Le lendemain on n'avait pas encore retrouvé leurs corps.

Première Cour de District.—James Foley et George Field accusés de vol, ont été mis en jugement et trouvés coupables par le jury.

Philip Petrich a été aussi trouvé coupable d'avoir donné asyle à un esclave fugitif.

Abus de confiance et faux.—Michael Gurvy a été hier amené pardevant le recorder Baldwin, pour répondre à une accusation d'abus de confiance et de faux, portée contre lui par M. Thomas Booer, marchand de la Seconde Municipalité. Il paraît que l'accusé ayant eu quelques transactions commerciales avec M. Thomas Booer, ce dernier lui remit un check de $50, daté du 20 courant, sur une de nos banques. Lorsqu'il reçut le check, il assura à M. Booer qu'il n'était pas correct, et sur l'avis de se mettre en pièces, mais il eut soin de le mettre dans sa poche. M. Booer, croyant qu'il avait détruit le check, lui en fit un autre, et le lui donna. L'accusé alla immédiatement à la banque toucher le montant. Le 20 arrivé, altérant la date du check primitif, il fit du 0 un 9. De cette manière, la date du check se trouve changée de 20 en 29 janvier, et le check fut payé par la banque. Le recorder Baldwin examinera l'affaire le 26 du courant.

Conseil de la municipalité No. Un.—Le secrétaire donne lecture d'un message du maire, recommandant diverses mesures d'utilité publique. Le magistrat profite de cette occasion pour recommander au Conseil de réintégrer dans ses devoirs, M. Birmingham, le commissaire du Second District. Ce dernier avait été suspendu par une résolution du Conseil dont le maire n'a pas voulu [illegible]. M. Rogan présente une résolution ... [illegible]

[illegible]

Des lettres de MM. J. Dennistoun & Cie et de Peter Conrey Jr, réclamant le montant de plusieurs bons à échéances, sont référées au comité des finances.

Le comité des finances rapporte une résolution ordonnant au trésorier de payer les comptes suivans:—Aux propriétaires du journal l'Evening Mercury, 72 21, à John L. Lewis, $20 89, au Bureau de Santé, 200, et à Bernard Magoon, l'administrateur du Bureau des Assessments, $337. Ce rapport est adopté.

Le Conseil adopte ensuite une résolution introduite par le comité des améliorations, pour éclairer au gaz le marché Treme.

D'autres mesures d'une nature locale sont ensuite proposées par M. Barthe, rapporteur du comité des améliorations. Puis, le Conseil s'ajourne.

Henry Placide, l'inimitable comédien, donne chaque soir la foule des amateurs au Théâtre Américain de la rue Poydras.

Nous insérons avec plaisir la communication suivante, et nous désirons qu'elle éveille la sympathie publique en faveur de l'œuvre qu'elle recommande.

ST MARY'S CHURCH.

(Cathédrale de Galveston, (Texas.)

Un appel est fait en ce moment aux catholiques de la Louisiane par le vénérable évêque du Texas.

Monseigneur Odin a fait édifier, par un architecte, évalué, jeune et distingué, à Galveston, la plus belle cathédrale gothique qu'il soit possible à un artiste de créer, et à un chrétien de rêver alors que sa prière s'élève vers les cieux. Les fonds avaient été laborieusement recueillis par le prélat qui parcourut l'Europe à cet effet, il y a deux ans. Une des maisons les plus solides de l'ancien monde en était dépositaire. La faillite inattendue de la Loire qui dévasta toute une contrée de la France, ruina le banquier, et au moment où l'église, placée sous l'invocation de Ste-Marie, est achevée, qu'il ne reste plus que quelques murailles à créer et les travaux de peinture à faire faire, en conséquence des funestes résultats du fléau dévastateur, on est dans la nécessité, toujours pénible, d'avoir recours à la générosité heureusement bien connue des catholiques de la Louisiane et tout particulièrement à la piété des fidèles de la Nouvelle-Orléans.

Monseigneur Odin est en ce moment en ville. Tous ceux qui connaissent ce digne prélat iront avec empressement le visiter à l'évêché et lui porter leur pieuse offrande. Pour les personnes qui n'ont pas le bonheur de connaître le vénérable ministre du Christ, ce sera une précieuse occasion d'aller faire la connaissance du saint apôtre du Texas.

Le *Caledonia* est parti le 15 de Boston avec son contingent ordinaire de passagers et de dépêches; il emportait également $200,000 en espèces.

Emprunt à la Russie.—Le bruit courait hier, dans Wall street, dit le *Herald* de New-York du 15, que le gouvernement de Washington avait, par l'intermédiaire de M. Bodisco, contracté avec le gouvernement Russe un emprunt de $20,000,000. Si la chose est vraie, le courant des espèces pourra bien revenir vers nous. Si la chose est vraie, peut-on ajouter, il faudra désormais parler non plus de l'or anglais, mais de l'or Russe. Sa majesté l'empereur Nicolas semble vouloir devenir le banquier des gouvernements et des Banques en quête d'espèces.

J. J. Astor.—On assure que cet opulent citoyen qui a bien près de quatre-vingt-dix ans, est dangereusement indisposé. On ne revient guères de maladie à pareil âge.

New-York, 16 janvier—Le paquebot *Duchesse d'Orléans* a fait côte vendredi soir, au milieu d'un brouillard, sur Sandy Hook; il se trouve dans une position dangereuse; pourtant on espère pouvoir l'en tirer, si le temps reste favorable. Tous les passagers sont arrivés en ville.

La malle du Sud, qui portait aussi les lettres de New-York, Philadelphie et Baltimore pour le vapeur *Caledonia*, n'aura pu arriver en temps utile à Boston. Ce retard en, dit à un accident survenu au bateau qui part de New-York pour ce service.

On attend d'heure en heure le *Cambria* qui a dû partir le 1er courant de Liverpool et qui a, cette fois, son point d'arrivée [illegible]

[illegible]

CAFÉ ET SALON D'HUITRES [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

Par Alexandre Dumas.

TROISIÈME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

LXII.

Le Philtre.

Comme l'avait prédit Lorenza, c'était Mme Dubarry qui venait de frapper à la porte.

La belle courtisane avait été introduite dans le salon. Elle attendait Balsamo en feuilletant ce livre curieux de la mort gravé à Mayence, et dont les planches, dessinées avec un art merveilleux, montrent la mort présidant à toutes les actions de la vie de l'homme, l'attendant à la porte du bal où il vient de serrer la main de la femme qu'il aime, l'attirant au fond de l'eau dans laquelle il se baigne, ou se cachant dans le canon du fusil qu'il emporte à la chasse.

Mme Dubarry en était à la planche qui représente une belle femme se fardant et se mirant, lorsque Balsamo poussa la porte et vint la saluer avec le sourire du bonheur épanoui sur tout son visage.

—Pardonnez-moi, madame, de vous avoir fait attendre, mais j'avais mal calculé la distance ou je connaissais mal la vitesse de vos chevaux, je vous croyais encore à la place Louis XV.

—Comment cela, dit la comtesse, vous saviez donc que j'arrivais?

—Oui, madame; il y a deux heures je vous ai vue dans votre boudoir de satin bleu, donnant des ordres pour qu'on mît les chevaux à la voiture.

—Et vous dites que j'étais dans mon boudoir de satin bleu?

—Broché de fleurs aux couleurs naturelles. Oui, comtesse, couchée sur un sofa. Une bienheureuse idée vous est alors passée par la tête, vous vous êtes dit: Allons voir le comte de Fenix; vous avez sonné alors.

—Et qui est entré?

—Votre sœur, comtesse. Est-ce cela? Vous l'avez priée de transmettre vos ordres qui aussitôt ont été exécutés.

—En vérité, comte, vous êtes sorcier. Est-ce que vous regardez comme cela dans mon boudoir à tous les instans du jour? C'est qu'il faudrait me prévenir, entendez-vous bien!

—Ah! soyez tranquille, comtesse, je ne regarde que par les portes ouvertes.

—Et, en regardant par les portes ouvertes, vous avez vu que je pensais à vous?

—Certes; et à bonté intention même.

—Ah! vous avez raison, cher comte, j'ai pour vous les meilleures intentions du monde, mais avouez que vous méritez plus que des intentions, vous, si bon, si utile, vous qui paraissez destiné à jouer dans ma vie le rôle de tuteur, c'est-à-dire le rôle le plus difficile que je connaisse.

—En vérité, madame, vous me rendez bien heureux, j'ai donc pu vous être de quelque utilité?

—Comment!... vous êtes devin et vous ne devinez pas?

—Laissez-moi au moins le mérite d'être modeste.

—Soit, mon cher comte, je vais en conséquence vous parler d'abord de ce que j'ai fait pour vous.

—Je ne souffrirai pas, madame, parlons de vous, au contraire, je vous en supplie.

—Eh bien, mon cher comte, commencez d'abord par me prêter cette pierre qui rend invisible; car tout à l'heure en venant ici, j'ai cru apercevoir mon vieux coureur ...... un des grisons de M. de Richelieu.

—Et ce grison, madame?

—Suivait au voiture avec un coureur.

—Que pensez-vous de cette circonstance, et dans quel but le duc vous faisait-il suivre?

—Dans le but de me jouer quelque méchant tour de sa façon. Si modeste que vous soyez, monsieur le comte de Fenix, voyez que Dieu vous a donné d'assez d'avantages personnels pour rendre deux jaloux... de mes démarches chez vous, ou de vos visites chez moi.

—M. de Richelieu, madame, reprit Balsamo, ne peut être dangereux pour vous en aucune rencontre.

—Mais il l'était, cher comte, il l'était cependant avant l'événement.

Balsamo comprit qu'il y avait là un secret que Lorenza ne lui avait point encore révélé. Il ne se hasarda point en conséquence, sur le terrain de l'inconnu, et se contenta de répondre par un sourire.

—Il l'était, répéta la comtesse, et j'ai failli être la victime de la trame la mieux ourdie, ayant laquelle vous n'êtes pas étranger, cher comte.

—Moi! dans une trame contre vous? Jamais, madame!

—N'est-ce donc pas vous qui avez donné à M. de Richelieu le philtre?

—Quel philtre?

—Un breuvage qui fait aimer éperdument.

—Non, madame, ces philtres, M. de Richelieu les compose lui-même, car il en connaît des recettes depuis longtemps, je lui ai seulement donné une simple recette.

—Ah! fort bien.

—Sur l'honneur!

—Et M. le duc, maintenant, mon ami, à quelle date vous est-il venu demander ce narcotique, quel jour? Rappelez-vous bien la date, monsieur, c'est important.

—Madame, ce fut samedi dernier. La veille du jour où je pris l'honneur de vous adresser par Fritz, ce petit billet qui vous priait de venir faire une visite chez M. de Sartines.

—La veille du jour où le roi a passé chez M. de Sartines... Eh bien!... le roi est parti de Tavernay. Oh! tout m'est expliqué, maintenant.

—Alors, tout vous est expliqué, vous voyez que je n'ai rien que pour ne rien attrape.

—Oh! ce narcotique est exquis, tout à bien venu.

[illegible]

—Oh! vous m'êtes excellent toujours. Mais vous pouvez plus encore pour moi que vous n'avez fait jusqu'à présent. Oh! docteur, j'avais bien malade, précisément parlant, et à l'heure qu'il est, c'était à peine si je crois à ma convalescence.

—Madame, dit Balsamo, le docteur, puisque docteur il y a, demande toujours des détails sur la maladie qu'il a à traiter. Veuillez me donner les détails les plus exacts sur ce que vous avez éprouvé, et, s'il est possible, n'oubliez aucun symptôme.

—Rien de plus simple, cher docteur, ou cher sorcier, comme vous voudrez. La veille du jour où ce narcotique fut employé, Sa Majesté avait refusé de m'accompagner à Luciennes. Elle était restée, sous prétexte de fatigue, à Trianon, cette fameuse majesté, et cela pour souper, je l'ai su depuis, entre le duc de Richelieu et le baron de Taverney.

—Ah! ah!

—Vous comprenez, à votre tour. Ce fut pendant ce souper que le philtre d'amour fut versé au roi. Il en tenait déjà pour Mlle Andrée, on savait qu'il la verrait pas le lendemain. C'était donc à l'endroit de cette petite qu'il devait opérer.

—Eh bien?

Eh bien!—Il opéra, voilà tout.

—Qu'est-il arrivé alors?

—Voilà ce qui est difficile à savoir positivement.—Des gens bien informés ont vu Sa Majesté se diriger vers les communs, c'est-à-dire vers l'appartement de Mlle Andrée.

—Je sais où elle demeure; mais ensuite?

—Ah! peste! peste! comme vous y allez, comte! On ne suit pas sans danger un roi qui se cache.

Mais enfin!

—Enfin, tout ce que je puis vous dire, c'est que Sa Majesté, par une affreuse nuit d'orage, revint à Trianon, pâle, tremblante, et avec une fièvre qui tenait du délire.

—Et vous croyez, demanda Balsamo en souriant, que ce n'était pas de l'orage seulement que le roi avait eu peur?

—Non, car le valet de chambre l'entendit s'écrier plusieurs fois: Morte! morte! morte!

—Oh! fit Balsamo.

—C'était le narcotique, continua Mme Dubarry; rien ne fait peur au roi comme les morts, et, après les morts, comme l'image de la mort. Il a trouvé Mlle de Taverney endormie d'un sommeil étrange, il l'aura crue morte.

—Oui, oui, morte en effet, dit Balsamo qui se rappelait avoir fui sans réveiller Andrée, morte ou du moins présentant toutes les apparences de la mort. C'est cela! c'est cela! Après, madame, après!

—Nul ne sut donc ce qui se passa dans cette nuit, ou plutôt dans le commencement de cette nuit. A sa rentrée chez lui seulement, le roi fut pris d'une fièvre violente et de tressaillemens nerveux qui ne se passèrent que le lendemain, lorsque Mme la Dauphine eut l'idée de faire ouvrir chez le roi et de montrer à Sa Majesté du beau soleil éclairant des figures riantes. Alors toutes ces visions inconnues disparurent avec la nuit qui les avait enfantées.

A midi, le roi allait mieux, prenait un bouillon et mangeait une aile de perdrix, et le soir....

—Et le soir? répéta Balsamo.

—Et bien! le soir, répéta Mme Dubarry, Sa Majesté, qui sans aucun doute ne voulait pas rester à Trianon après sa terreur de la veille, le soir, Sa Majesté venait me trouver à Luciennes, où, cher comte, je m'aperçus, ma foi, que M. de Richelieu était presqu'aussi grand sorcier que vous.

La figure triomphante de la comtesse, son geste plein de grâce et de coquetterie achevèrent sa pensée et rassurèrent complètement Balsamo à l'endroit de la puissance qu'exerçait encore la favorite sur le roi.

—Alors, dit-il, vous êtes contente de moi, madame?

—Enthousiasmée, je vous jure, comte; car vous m'avez, en me parlant des impossibilités que vous avez créées, dit l'exacte vérité.

Et elle lui tendit, en preuve de reconnaissance, cette main si blanche, si douce, si parfumée, qui n'était pas fraîche comme celle de Lorenza, mais dont la tiédeur avait aussi son éloquence.

—Et maintenant, à vous, comte, dit-elle.

Balsamo s'inclina en homme prêt à écouter.

—Si vous m'avez préservée d'un grand danger, continua Mme Dubarry, je crois vous avoir sauvé, à mon tour, d'un danger qui n'était pas médiocre.

—Moi, dit Balsamo, dissimulant son émotion, je n'ai pas besoin de cela pour être reconnaissant; mais veuillez me dire, cependant...

[illegible]

—Voilà ce qu'il y a. Le roi a paru surpris d'abord, puis irrité.

CONSEIL GENERAL.

Séance du Samedi, le 22 janvier 1848.

Le Conseil devait se réunir conformément à l'ajournement.

Une demi-heure après l'heure fixée M. Wray a été appelé au fauteuil et à l'appel des membres il n'a paru que MM. Gasquet, Genois, Holland, Sargy et Wray étaient présents. MM. Adam, Crugat, Sucksey, Tharker, Vandegriff, Walder et Zacharie étant absents.

7 heures du soir—Faute quorum, les présents du Conseil s'est ajourné à mercredi le 26 du courant, à 6 heures du soir.

P. CHS. CUVELLIER, secrétaire.

CANDIDATS.

☞ Les personnes suivantes se sont annoncées comme candidats à l'élection de trois directeurs de la Banque des Citoyens devant avoir lieu le 7 février prochain.

JAMES ROBB,
A. B. ROMAN,
24 jan. ARNOLD BODIN.

☞ MM. les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No Un, à l'élection d'avril prochain. JULES BENIT.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Memon, McGuire, pr Liverpool.
Lochinvar, Wescott, pr le Havre
Barque Terrick, Major, pr Baltimore.
Jno d'Folley, Smith, pr Norfolk.
Crosa, Foles, pr Milaga.
Ayrshire, Oneil, pr Liverpool.
Johnstree, Tuckens, pr Démerara
Brick Scott, Moffat, pr Balize, Honduras.
T Street, O'Connell, pr la Havane.
Johnstead, Lloyd, pr Trieste.
Goélette Eugène, Stubblers, pr Port Lavaca.
Home, Giuliani, pr St-Iago de Cuba.

ARRIVES.

Navire à vapeur Globe, Wright, de Galveston.
Plato, Graves, de Boston.
Agnes, ——, de Brême.
Jno Conrad, Knapp, de Londres.
Barque Hannah Sprague, Lund, de Beverly, Mas.

—STEAMERS.—

Magnolia, Thompson, de Vicksburg.
Princess, Leathers, de Hard Times.
A W Vanleer, McCall, de St-Martinsville.
Belle, Jewell, de St-Louis.
Wyoming, Grounds, de Pittsburg.
Red Rover, Brandenburg, de Hawesville.
Hill Landry, Dugas, de Lockport.
Hecla, Reed, du Teniza.
Creole, Wilson, de Shreveport.
St-Cloud, Lint, de Wheeling.
Monterey, Wittenburg, du Waterloo.
Ruffle, Delferes, de Donaldsonville.
Jenny Lind, Baygood, des Opelousas.

MEMORANDA.

New-York, 11 janvier—Arrivé, navire Vicksburg, Berry, pour la Nouvelle-Orléans; 13, brig Hicks, Goodrich, du navire Arthur, Tolford, de Trinidad, navire Sultana, Bunker, du, 11, barque Ell...

Philadelphie, 11 janvier—Expédié, barque Indiana, Watts, pour la Nouvelle-Orléans.

Boston, 12 janvier—Expédié, navire Monument, Lowing, pour la Nouvelle-Orléans; barque Boston, Bangs, do; 13, barque Tiberias, Rowes, pour la Nouvelle-Orléans.

☞ POUR LA HAVANE—(Devant partir le 30 du courant, positivement.)—Le brick fin voilier, classé A 1, SALVADORA, capitaine Evans. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à

Y. QUADRAS & Co.,
29 jan—4. Enc. St-Pierre et Chartres.

☞ La barque RHODES, capt. Ellingston, de Marseille, est maintenant en déchargement dans la 1re Municipalité. Les consignataires sont prévenus que tous les engagements... [illegible]

DAILEY & BAXTER,
25 jan. 77 rue Commune.

☞ Le navire ASIA, du Havre, est maintenant en déchargement au-dessous du Rail-Road. Les consignataires sont prévenus que les marchandises... [illegible]

[illegible]

Vente de Marchandises sèches.

☞ F. H. PETITPAIN, encanteur, No 8 rue du Canal, vendra AUJOURD'HUI A 10 HEURES, 155 colis marchandises de printemps de choix, une partie desquelles a droit au drawback. Les acheteurs de la ville pour qui cette pour exportation sont invités à assister à cette vente, qui sera positive et dont les conditions seront très libérales. 25 jan.

GRANDE LOGE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Les membres de la Grande Loge sont requis, de la part du Grand Maître, d'assister aux travaux réguliers qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 5 heures précises.

Par mandement,

25 jan. F. VERRIER, Gd. Sec.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Une élection aura lieu aujourd'hui pour nommer les directeurs qui devront diriger cette institution, MM. L. Carrière, James J. Day, C. Toledano, John R. Marshall, Georges Pepitone, James Hewitt, W. W. Montgomery, A. Lanfear, Alfred Hennen, William Vogel et Edward Shall, ont été choisis pour servir l'année courante.

Les six premiers messieurs étaient membres de l'ancienne direction. 25 jan.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1848.

Un dividende de 4 pour cent a été déclaré aujourd'hui par la compagnie du fonds de cette institution, payable aux actionnaires, lundi 7 février prochain et les jours suivants. 25 jan.

Avis au Public.

Le soussigné a l'honneur d'exposer au public que le titre des plaintes portées contre lui de la part de son ex associé Joseph Lamothe, sans témoins, de fausses et sans fondement. Il déclare à cet effet que ledit Lamothe voulait l'avoir forcé à livrer $150 qu'il avait reçues et qu'il a été publiquement. Il me reste donc, à titre constaté, à mes noms et convertis la lecture de cet avis, qu'il n'a pas mérité un sou de M. Nocatel, voulant, à ce titre témoignage de sa signature, qu'il le plaira [illegible]

F. PELLANDINI,
25 jan. 3 Faub. encoignure Royale et St-Pierre.

Il est publié et prévenu qu'à dater du 15 janvier de dernier, la société existant entre les sieurs THIERRY et RODRIGUES, est dissoute d'un commun accord. Le sieur THIERRY continue la suite des affaires de la maison.

THIERRY.

Importation directe de marchandises françaises rue de Chartres, No 25 au premier.

Les soussignés offrent à vendre, en gros, seulement, un assortiment des navires Ariel, Sandfield, Francis Depau, Iowa, l'Oneotow, du Havre et Narragansett; du Havre, et à bon marché dont une grande partie est sujette au droit de réexportation.

[illegible]

AVIS.

Le steamer anglais, de SOUTHAMPTON, pour les Indes Orientales, est attendu, suivant le temps, au port de l'Ile aux Vaisseaux, venant des Antilles et partira le [illegible] jour pour Vera-Cruz et Tampico. Les passagers et bagages (excepté les lettres et journaux qui ne seront pas reçus) partiront de jour du chemin de fer du Golfe du Mexique, le 10 février, à 8 heures A. M., pour le débarcadère de l'océan, sur le lac Borgne, et de là par le steamer à bord.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie du Rail road, No. 30, Passage de la Bourse. 25 jan—1 fev.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le 22 janvier 1848.

Conseil de la Municipalité No Trois.
Séance de lundi 17 janvier 1848.

Résolu que le maire soit et demeure autorisé à recevoir des soumissions cachetées pendant 10 jours pour la confection des banquettes à faire aux rues nouvellement ouvertes, de la propriété de Mme Celar et devant Mager, bien entendu que ces banquettes devront être confectionnées en briques dures, et en asphalte ou granit, à la largeur de 5 pieds de pavage, le tout payable en billets de cette corporation à 4, 8 et 12 mois, portant intérêt à raison de 7 p. 100, et en cas de non paiement, les terrains et bâtiments restant en bon état, jusqu'à concurrence du coût des dites banquettes.

(Signé) F. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 22 janvier 1848.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

Conformément à la résolution ci-dessus, avis est par le présent donné que des soumissions cachetées pour la confection desdites banquettes mentionnées ci-dessus, seront reçues au bureau de la Mairie jusqu'au 7 février prochain. A. D. CROSSMAN, Maire.

En débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

15 quarts eau-de-vie J. J. Dupuy;
15 do do Maguen, vieux, marque 1820
15 do do John Durand & Co. La Rochelle.
5 do do paille, J. Beaud, fine première.
15 paniers do do do
25 caisses pruneaux de 12 pièces.

D'importations antérieures

30 quarts pipes eau-de-vie, John Durand & Co., La Rochelle.

[illegible]

GLACE DE FRESH POND.

Provenant des chargements des navires Josiah Bate, Row James Perkins, Concordia, Monsoon, Lutpont, Turbo, Azof, Stanford, Euroclydon, Sebec et brick Alvarado, à cette glace est à bon marché ... [illegible]

A. W. BOSWORTH, agent.
24 jan. No 5 rue du Commerce.

[illegible]

[illegible]

RAVELET & FESTE.

Marchandises de printemps.

Reçus par les navires Ariel et Narragansett, du Havre:

[illegible]

FRED. TONS.

[illegible]

M. DE FOGE & BILLETIERS.

Marchandises sèches pour le marché intérieur.

[illegible]

P. DE FOGE & BIFFARD.

Les Mémoires d'un Médecin. La seconde livraison des *Mémoires d'un Médecin*, par Alexandre Dumas, est en vente chez VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres.

[illegible]

MARTIAL FEYRET & Co.

HUILE D'OLIVE.—1000 paniers en bouteilles de 24 chaque, en débarquement du trois mâts Rosine de Marseille, et à vendre par MARTIAL FEYRET & Co. 25 jan—30. 27 rue St Louis.

VIN MUSCAT.—30 caisses vin Muscat, première qualité, en débarquement du Rosine de Marseille et à vendre par MARTIAL FEYRET & Co. 25 jan—30. 27 rue St Louis.

RIZ.—50 boucauts, en débarquement de la barque Ceres, et à vendre par E. VALLS. 25 jan.

$20 de Récompense.

SERONT payées pour la présentation du mulâtre CHARLES, âgé d'environ 16 ans, marqué [illegible] ... à Mme S. M. ... A. J. SEEPS.

24 jan. Vieille des Casernes des Etats-Unis.

Etablissement de blanchissage de Madame BURTON.

Mme. BURTON vient d'arriver de New-York avec un magnifique assortiment de robes et de linges. Elle invite ses pratiques et ses amies, à lui porter leur linge, et en bonne quantité. Tous les ouvrages exécutés en son établissement sont garantis. Les tâches de graisse sont enlevées sans endommager la couleur. On trouvera toujours un grand assortiment de chapeaux, rubans et fleurs, à vendre à son établissement, rue Sainte, No 12, à deux portes de la rue du camp, dans les 13 années. 18 dec. [illegible]

WASHINGTON HIGH SCHOOL.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR

Les Jeunes Demoiselles,

SOUS LA DIRECTION DE
MME DE LA GLACERIE,
Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.

La méthode suivie dans l'établissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés; et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des mille banalités de la routine.

Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'institution Washington.

Les études comprennent l'Anglais, le Français, l'Italien, les Mathématiques, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle et la Musique.

Les plus jeunes élèves reçoivent les éléments de l'instruction primaire.

Mme de la Glacerie est chargée de l'enseignement supérieur. Il donne également des soins à la seconde classe, [illegible]

A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe a été ouverte pour les enfants qui ne savent pas encore lire.

La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Carro, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins à l'enseignement de cet art. Un second professeur aide les élèves.

Afin que les familles et le public puissent constater les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.

Mme de la Glacerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins et l'affection d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.

L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.

L'institution Washington est située dans le quartier le plus salubre de la ville. Les élèves demi-pensionnaires ont des voitures à leur disposition.

La directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paieront la blanchissage compris: 5 00
Les élèves de la 1ère classe 6
Les élèves de la 2ème classe 5
Les élèves de la 3ème classe 4
Les élèves de la 4ème classe 3

Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à 4

La musique, le dessin et la danse se paient à part. La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:

MM. Dr. Mercier, MM. E. Saul,
P. Conrey Jr, H. M. Walmer.

Fournitures de Daguerreotype.

OBJECTIFS de Voitlander (mesure) à doubles ... pour 1/4 de plaque, ... pour 1/2 do ...

Plaques de première qualité;

[illegible]

Débarrassez-vous de vos Rhumes.

☞ Ce mal destructeur a commencé son œuvre! Les poumons sont en danger! empressez-vous de faire usage du BAUME DE PHELPS, car si vous tardez trop, il n'y aura plus de chance de guérison. Etes-vous enrhumé?

Votre fille l'idole de votre cœur, votre bien terrestre est altérée et languissante—ses joues pâles et ses formes amaigries indiquent qu'elle se meurt, et ... [illegible]

EN ARRIVE DE LA MORT!

Mais voici du remède qui arrête cette toux, et la sauve de la tombe... [illegible]

JAMES HALL, 13 rue du Camp.

[illegible]

Préparé et vendu par A. FREEMAN, M. D., 100 rue Nassau, New-York, et à la Nlle-Orléans, chez DALLEY'S Magical Pain Extractor Depot, 137 rue de Chartres. 20 jan—6.

A VIS.—A l'occasion des Elèves des Ecoles Publiques de la Municipalité No Trois aura lieu le lundi 24 du courant à la maison d'Ecole ... [illegible]

GEO. W. HARDY, Surintendant.

HOTEL D'ORLEANS.

On demande une bonne repasseuse et une bonne cuisinière sachant parler le français.

[illegible]

On désire trouver une ou deux personnes qui arrivant en cette ville, puissant de l'anglais et ... [illegible]

En débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:

[illegible]

M. LUCAS,
30, rue Conti.

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

On trouve toujours au Magasin des médecines, [illegible]

A. A. PEYCHAUD,
21 jan. 123, rue Royale.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—Reçues par les navires Edouard Middleton, Chesapeake, [illegible]

J. LEVOIS,
21 jan. 68, rue de Chartres.

Marchandises convenables pour le marché Mexicain.

[illegible]

J. LEVOIS,
21 jan. 68, rue de Chartres.

Porcelaines et Liqueurs, Appareils et [illegible]

[illegible]

J. LEVOIS, 68, rue de Chartres.

Liqueurs Liqueurs

No 20 rue St-Louis.

[illegible]

F. ROUMIEU,
21 jan. Rue St Louis, No 20.

BOUTEILLES VIDES.—250 paniers en débarquement du navire Jupiter, de Marseille, à vendre par NUMA LACOSTE, 21 jan. 147, rue Royale.

VINAIGRE DE VIN BLANC—15 barils de la marque Meiner Frères, en débarquement du navire Lorena, de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 21 jan. 147, rue Royale.

En débarquement du navire Mengon, et à vendre par le soussigné:

[illegible]

NUMA LACOSTE,
21 jan. 147, rue Royale.

Toiles! Toiles! Toiles!

HIQUEL & JAMISON,
No 6, rue de Chartres.

Reçoivent en ce moment un bel assortiment de toiles de toute espèce, qu'ils vendront à très bon marché.

[illegible]

RESINE No 1—80 barils résine No 1, et 200 barils goudron, en débarquement à la 3me Municipalité, et à vendre par JOHN HAYMAN, 68, rue Poydras; 11, Magasin Rouge, 3me Municipalité. 20 jan.

CIGARES DE LA HAVANE—200,000 Regalia, en déchargement du brick Millaudon, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 20 jan. 13 Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—112 caisses en débarquement des navires Ariel et Harrisburg, à vendre par C. W. DUNBAR, 18 jan. 30, rue de la Douane.

CIMENT—700 barils ciment de Rosendale, en débarquement du brick Capt. Tom, 3e Municipalité, et à vendre par JOHN HAYMAN, 78, rue Poydras; 11, Magasin Rouge, 3me Municipalité. 20 jan.

PLATRE DE PARIS—450 barils plâtre de Paris, en débarquement du brick Capt. Tom, 3e Municipalité, et à vendre par JOHN HAYMAN, 78, rue Poydras; 11, Magasin Rouge, 3me Municipalité. 20 jan.

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi 25 Janvier 1848,

La seconde représentation de

L'ALMEE

Ou au Songe d'Orient,

Ballet en deux actes et quatre tableaux, de M. Bartholomin, dans lequel M. et Mme MONPLAISIR rempliront les principaux rôles.

Le spectacle commencera par Comtesse du Tonneau, Vaudeville en 2 actes.

Jeudi, 3me représentation de M. et Madame Monplaisir.

ASCENSION.

J'ai l'honneur de prévenir le public, que c'est suivant convention que M. J. Meric et Fleury ont annoncé que je ferai une ascension aérostatique prochaine. Il est vrai que j'ai fait en France un engagement verbal avec ces messieurs; mais reconnaissant leur manque d'habileté et leur incapacité à faire les préparatifs nécessaires à une ascension, je ne veux mettre ma vie en danger en partant dans un ballon qu'ils auront préparé, c'est pourquoi, je viens prévenir ce public de ma parole.

N. B. Je profite de cette occasion pour remercier MM. les officiers de la police, ainsi que les citoyens qui ont bien voulu m'entendre le bon ordre.

25 jan—3t. Dame LEMAITRE.

A VIS.—Ayant été abusés sur la promesse verbale de Mme Lemaitre, pour l'ascension, gratuite que nous avions annoncée, et pour laquelle on nous nous avait assuré, nous nous empressons d'avertir le public que désormais nous ne renoncerons pas à nos projets d'ascension, et que nous ferons tous nos efforts pour arriver au but que nous nous sommes proposé.

Un avis ultérieur annoncera le jour où elle aura lieu. J. MERIC & J. FLEURY. 25 j.

Phrénologie & Mesmérisme.

M. G. DOUGLAS, de Philadelphie, annonce respectueusement aux Dames et Messieurs de cette ville, qu'elle délivrera un cours de lecture sur la Phrénologie et le Mesmérisme, accompagnées d'expériences curieuses, sur la Clairvoyance Indépendante, et physique et Phréno-Magnétisme. Les lectures auront lieu mardi, mercredi et jeudi, 25, 26 et 27 courant, à la salle de bal St-Louis.

Prix d'entrée 25 ... [illegible]

Mme DOUGLAS au dessus à l'hôtel de Florence où elle fait des examens phrénologiques et donne des descriptions écrites du caractère du sujet. Prix $2, elle examinera aussi des cas de maladies par la clairvoyance. Prix $5.

Cours de six lectures 50 c. 25 janv—3t

Concert Vocal et Instrumental

PAR MADAME ABLAMOWICZ.

Ce concert aura lieu, mardi 25 janvier, à la Salle de l'Armory. Mme Ablamowicz sera assistée par M. Carrière, célèbre artiste du Conservatoire de Paris, M. Kaufman, violoniste distingué, et M. Maloney qui tiendra le piano.

Mme Ablamowicz chantera les morceaux les plus choisis des opéras, et quelques unes des délicieuses mélodies irlandaises, anglaises et écossaises.

Le concert commencera à 7 heures et demie.

Prix d'entrée $1 par personne. Billets de famille, admettant 3 personnes, $2. On peut se procurer des billets chez tous les marchands de musique, ainsi qu'à la porte.

Pour plus amples détails, voyez les petites affiches. 24 jan—2t

SALLE ST-LOUIS.

BAL D'ENFANS TRAVESTI.

POUR répondre au désir de plusieurs familles, M. Rother donnera à la Salle St Louis, le samedi, 29 courant, un BAL D'ENFANS, travesti.

M. Rother profitera de cette occasion pour offrir à ses jeunes amis 50 prix magnifiques. Les enfants en entrant dans la salle recevront un billet avec un numéro, lequel numéro leur vaudra un prix d'ils sort.

Le bal commencera à 6 heures, à 9 heures on tirera les prix, et le bal continuera jusqu'à 10 ½ heures.

Prix d'entrée: Grandes personnes, $1 00
Enfans, 50

SALLE ST-LOUIS.

BAL ET SOUPER DES PÈRES DE FAMILLES.

Une liste de souscription est ouverte au bureau de la susdite Salle pour un magnifique BAL et SOUPER qui sera donné le Jeudi, 3 mars, par les pères de familles.

S'adresser à H. RUFFIER,
17 jan. Locataire de la Salle St-Louis.

SOIRÉES ÉLÉGANTES

de M. et Mme HAZARD.

A la nouvelle salle de bal de la rue St Charles, entre Hevia et Girod.

A une assemblée de souscripteurs, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs, savoir:

J. J. Castellanos, S. J. Peters, Jr,
D. ... Henry, Jnge Bright,
Le Cary, R. T. Faulkner,
A. S. Way.

Il a été résolu par la même assemblée qu'il serait donné une série de huit bals, le premier devant avoir lieu lundi 20 janvier, et les autres les jeudis de chaque semaine suivante.

F. F. HAZARD, Directeur.

Les personnes qui désirent souscrire, devront s'adresser à M. HAZARD, au bureau de sa direction.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS à vendre. S'adresser à EDWD. SHIFF, 21 jan. No. 78 rue du Canal.

FONDS de la Banque des Citoyens, à la convenance des acheteurs, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 18 jan—3t. 91 rue de la Douane.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 dec. 24, rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ, 61, Douane.

CHANGE SUR LA HAVANE à courte vue, à vendre par W. H. SIMMONS, 29 rue Gravier.

J. P. LORME,

84, rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

INFORME respectueusement les dames, qu'il vient de recevoir un assortiment très varié d'articles de fantaisie pour bals et soirées, composé de toutes sortes de peignes, vergetés de toilette, éventails, et fleurs pour coiffures, turbans, bracelets, avec une très grande quantité d'autres articles, trop longs à détailler. 18 jan—10

En déchargement du navire Lorena de Bordeaux:

[illegible]

DARAN, GUEYROUZE & Co.,
11 & 13, St Louis.

A vendre, en débarquement du navire Arkansas, de Bordeaux.

[illegible]

FOUCHET FILS,
29 Conti, entre Chartres et Levée.

En débarquement du brick Millaudon, de la Havane:

67 caisses cigares Regalia, Shakespeare, à vendre par DARAN, GUEYROUZE & Co.,
19 jan. 11 et 13 St-Louis.

NORMAN & KENNEDY, Marchands-Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans. 3 jan.

CHARGEMENT du navire Mary et Adeline—2,300 barils chaux de Thomaston, en déchargement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co.,
9 jan. 78, Poydras et 11, Magasins Rouges.

DRAPS.—3 caisses DRAPS ANGLAIS superfins, à vendre à bas prix, pour clore une consignation. DUNCAN KENNEDY,
9 jan. 59, rue Toulouse.

ON demande à louer des bons nègres. Ceux qui sont sans place s'adresseront au magasin. EMERSON, TOURNÉ & Co., 11 jan. 133, rue Tchoupitoulas.

CLEOPATRE,

TRAGEDIE en 5 actes, par Mme Emile de Girardin. En vente chez V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

EN VENTE chez Victor Hébert, libraire, 149, rue de Chartres. *NOUVEAU par la Reine*, opéra comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Xavier Boisselot. 19 jan.

A Vendre à l'amiable pour cause de départ,

LES sentiments et la suite au bail d'un très bon Hôtel garni et Restaurant, établi depuis plusieurs années, ayant une très nombreuse clientèle, et situé dans une des meilleures positions de la ville, au centre des affaires. On le vendra avec ou sans l'argenterie. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau.

18 jan—6t. Rue Bienville No. 93

Bon marché! Bon marché!

LES soussignés avertissent les personnes qui auraient besoin des articles suivants, à faire leur stock, qu'ils offrent à des prix extrêmement réduits.

Lampes solaires, épidoures et autres, avec réflecteur en papier très élégant.

Chandeliers assortis, 1ère qualité.

Porcelaine, plaqué, Anglais, fourchettes et cuillers en argent d'Allemagne, do. plaqué ...

Couteaux et fourchettes assortis ou couteaux seulement.

Services à thé, imitation Japon; verres, tables et glaces.

Service à dîner en porcelaine ... [illegible]

Services à thé en porcelaine blanche unie ou colorée en bleu, gris, &c, &c.

Aussi—Poterie commune et verrerie, à vendre en gros, assortiment de 1re qualité, pour le commerce de la Campagne.

Les emballages sont garantis.

P. E. BELL & Co.,
84, rue de la Commune, près l'Hôtel Verandah.
17 jan—1m.

Aux marchands de cigares de la Havane.

Attention aux Contrefaçons!

Le soussigné, seul propriétaire de la manufacture de cigares connue sous le nom de "LA NORMA EMPRESA", de Manuel Reyes Gonzales, informe le public qu'une contrefaçon de cette marque a été faite à la Havane, et est arrivée à la Nouvelle-Orléans. [illegible]

MANUEL REYES GONZALES.

CIGARES DE LA HAVANE—12,000 Principes, [illegible]

[illegible]